Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260320-D2026_019-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DOMINEUC

SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 16 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 23
Votants : 23

Étaient présents : Mmes-M. GUÉRIN Catherine, ROUAULT Hervé, LOMAKINE Brigitte, LEBORGNE Yann, FOUERE Gaëlle, LOUAZEL Eric, MOUCHOUX Denis, DRAGON Vanessa, BOUDOU Maryse, GABILLARD Marie-Odile, COUASNON Stéphane, ODIC Sabrina, BOUJU Nicolas, RIFFAULT Yoann, CONFLANT Linda, BOULANGER Nadège, DENOUAL Erwan, ROY Baptiste, FAISANT Catherine, BARBAULT Hervé, PLAINFOSSÉ Isabelle, SOHIER Benoît, BEARNEZ Mélanie

Secrétaire de séance : Hervé ROUAULT est élu secrétaire de séance par le conseil municipal.

D2026_019– OBJET : Fixation du nombre d'adjoints

Rapporteur : Mme GUÉRIN Catherine, Maire

Sous la présidence de Madame Catherine Guérin élue Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

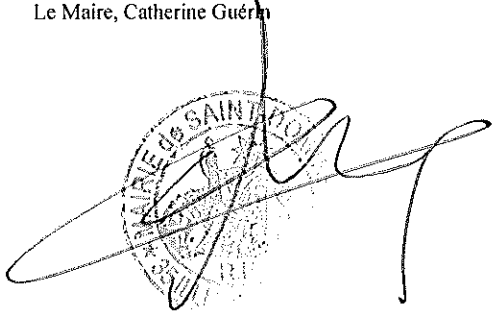
En application des articles L.2122-1 et L2122-2 du CGCT la commune doit disposer au minium d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit six adjoints au Maire maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieurs, la commune disposait, à ce jour, de cinq adjoints.

Au vu de ces éléments,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décidé à l'unanimité

- De fixer à 5 le nombre des adjoints au maire de la commune

Au registre sont les signatures, Pour extrait Conforme,
Le Maire, Catherine Guérin



Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 035-213502651-20260320-D2026_019-DE

Le secrétaire de séance,
Le conseiller municipal, Hervé Rouault

